

Solennité de l'Annonciation du Seigneur

Mardi 25 mars à 8h30 à l'église de ST MAXIMIN : Messe de l'Annonciation

La solennité de l'Annonciation à la Vierge Marie est d'abord la fête de l'Incarnation puisque Dieu commence en Marie sa vie humaine qui conduira Jésus jusqu'à la Croix et la Résurrection, jusqu'à la Gloire de Dieu. Elle célèbre l'annonce faite par l'Ange à Marie de sa maternité : elle donnera naissance au Sauveur du monde, Jésus. Elle est célébrée par les catholiques le 25 mars, soit 9 mois avant Noël.

Chemin de Croix tous les vendredis de Carême

Chemin de Croix médité : Tous les vendredis de Carême à 15h à l'église Saint Etienne à UZÈS

Rencontre de préparation au baptême des petits enfants

Vendredi 28 mars à 19h à la cathédrale, rencontre de préparation au baptême des petits enfants.

A la découverte du patronage : lundi 24 et mercredi 26 mars

Le patronage est un trésor à redécouvrir. Ses portes ouvrent lorsque celles de l'école ferment les siennes ! En 2025, 300 patronages accueillent des milliers d'enfants le soir après l'école, le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires. Des lieux d'éducation intégrale où grandissent dans la joie et la bienveillance les enfants, leurs éducateurs, les bénévoles, les prêtres et religieux.

Une grande famille où chacun a sa place et grandit dans le cœur de Dieu : telle est l'enjeu de la journée découverte pour les enfants et les jeunes qui se déroulera :

mercredi 26 mars de 13h30 à 18h à l'Institut Jean-Paul II à UZÈS

Pour que cette initiative s'enracine aussi dans notre projet de « transformation pastorale et missionnaire », qu'elle soit au cœur des préoccupations de **tous les fidèles et qu'elle s'enracine dans la prière**, nous sommes tous invités à une rencontre :

lundi 24 mars à 18h à la cathédrale d'UZÈS

Nous débiterons cette rencontre par un temps de découverte de la pédagogie de saint Jean-Bosco, à l'origine des patronages, avant une célébration de prière autour de sa relique que nous accueillerons pour confier au Seigneur, par son intercession, notre projet.

⇒ *Même si nous n'avons plus l'âge de nous inscrire aux activités du patronage, nous sommes tous concernés par la prière et comptons sur tous pour que l'invitation rejoignent celles et ceux qui sont concernés !*

Rencontre des E.A.P du Doyenné

A l'initiative des prêtres du Doyenné, une rencontre commune des Équipes d'Animation Pastorale aura lieu : **samedi 29 mars de 10h à 12h à la cathédrale d'UZÈS.**

Pour la première fois, cette rencontre permettra aux proches collaborateurs des curés et des administrateurs des Ensembles paroissiaux de faire connaissance, d'échanger sur leurs méthodes de travail et de partager nos projets de transformation pastorale et missionnaire mis en œuvre dans nos paroisses respectives.

Par ailleurs, nous réfléchirons aussi sur l'opportunité de vivre en doyenné, une démarche jubilaire.

Obsèques

Albertine BONTE, née OBONE-NROGHE (89 ans), mercredi 12 mars à SANILHAC

Alexandre CANADAS (77 ans), lundi 17 mars à UZÈS

Luc BOISSON (77 ans), lundi 17 mars à UZÈS

Jean-Luc DAYROLLE (77 ans), mercredi 19 mars à UZÈS

Samedi 29 mars : 17h30 – Messe anticipée du dimanche à BLAUZAC

Dimanche 30 mars : 9h – Messe à l'église Saint Étienne

10h30 – Messe à la cathédrale St Théodorit à UZÈS

Durant tout le mois de mars la Messe du samedi soir sera célébrée à BLAUZAC

PAROISSES
CATHOLIQUES
de l'UZÈGE



Feuille Paroissiale n°30

3^{ème} dimanche de carême C
23 mars 2025



'Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier, et je n'en trouve pas. Coupe-le. À quoi bon le laisser épuiser le sol ?'
Mais le vigneron lui répondit : 'Seigneur, laisse-le encore cette année, le temps que je bêche autour pour y mettre du fumier. Peut-être donnera-t-il du fruit à l'avenir. Sinon, tu le couperas.' »
Luc 13/7.9

Secrétariat des paroisses de l'Uzège
Sacristie de la cathédrale d'Uzès
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26
www.cathedrale-uzes.fr

Pourquoi les croix et les statues sont-elles voilées ?

À partir de ce dimanche, les croix des églises et les statues des saints sont traditionnellement voilées de violet pendant tout le temps de la Passion. Le sens de cette coutume, devenue facultative depuis la réforme liturgique est toutefois rappelée dans la Lettre circulaire « De festis paschalibus », de la Congrégation pour le culte divin, du 16 janvier 1988.

Mais quelle est la signification de cette belle tradition, qui nous fait entrer, par la privation visuelle, dans la passion du Seigneur ?

Les crochets et poulies que l'on aperçoit au sommet d'imposants retables (comme c'est le cas pour le grand tableau de la descente de la Croix qui est dans le chœur de la cathédrale d'Uzès) témoignent du soin apporté naguère à masquer de violet, même dans les parties difficiles d'accès de l'église, toute image de la croix et des saints au temps de la Passion, à partir des premières vêpres du dimanche.

Cette habitude remonte à une origine lointaine, qu'il n'est pas évident de préciser.

- **Une tradition aux origines multiples**

Cacher les croix somptueusement ornées, en signe de pénitence se rattache évidemment au culte antique de la croix, instrument du salut, mais aussi à la vénération du Christ lui-même, qui, à partir du Ve siècle, est fréquemment représenté en croix.

La foi dans le triomphe du Christ dans la Rédemption conduit aussi les artistes à produire des croix d'ornementation splendide. Durant les semaines qui précèdent immédiatement le Vendredi saint, avec leur liturgie si développée, le voilement de ces croix somptueuses est alors signe de l'abaissement du Christ.

Certains auteurs insistent aussi sur la pédagogie liturgique de ce voilement. En masquant la croix durant le temps de la Passion, pour la dévoiler solennellement le Vendredi saint, l'Église invite les fidèles à se représenter que le salut tout entier découle du supplice du Calvaire.

Pour cette raison aussi, le voilement des statues et tableaux met en scène ce moment où le Christ n'a pas encore ouvert les portes du Ciel.

Cette disposition est sans doute à rapprocher du transfert des fêtes solennelles du temps de la Passion à celui de la Résurrection. La date de Pâques étant mobile, il se peut par exemple que la fête de l'Annonciation intervienne en ces semaines. Elle est alors transférée après Pâques.

À la cérémonie du Vendredi saint, les fidèles viennent adorer la croix que le prêtre a dévoilée – au sens étymologique où, après la génuflexion, ils baisent le pied du crucifix, en hommage au Christ qui rétablit l'ordre divin des choses en mourant sur le bois qui est aussi l'instrument de son règne.

Pour cette raison, certains rattachent le voilement et dévoilement solennel de la croix au cycle de la liturgie baptismale, et à l'initiation progressive des catéchumènes de l'année, aux mystères divins. D'autres insistent davantage sur le lien historique avec la pénitence publique.

En effet, les pécheurs publics étant éloignés de l'église du mercredi des Cendres au Jeudi saint, on aurait eu l'idée, à l'abolition de la pénitence publique, de séparer les fidèles des sanctuaires par un voile violet, pour rappeler à tous la nécessité de la conversion du cœur pour s'approcher du saint sacrifice. Quoiqu'il en soit de la chronologie selon laquelle ce fait du culte à la croix s'est répandu, est lourd de sens.

- **Évocation du mystère**

Le voilement de croix est une méditation en acte sur le mystère de la foi et de l'infidélité.

Dans la mort du Calvaire se manifeste la sagesse de Dieu, auquel les esprits incrédules ou révoltés sont imperméables, jusqu'à détester de haine mortelle l'amour divin fait homme.

Le voilement des croix évoque la nécessité de convertir le regard d'homme en regard surnaturel, et signifie que le rétablissement de l'ordre du cosmos ébranlé par le péché consiste à faire toutes choses nouvelles, par l'octroi d'une vie nouvelle qui coule du côté du Christ.

Le renouvellement annuel de ces célébrations, rappelle aussi au chrétien qu'il marche en ce monde dans le temps de la foi, c'est-à-dire celui de la nuit et du mystère, ou plutôt de la pénombre, dans laquelle il faut marcher à la suite du Christ. Or s'approcher du Christ nécessite de faire la vérité sur soi, c'est-à-dire d'accepter une lumière divine qui n'est pas évidente.

- **Conversion et compassion**

En voilant sombrement les figures du Christ et des saints, l'Église s'associe à la peine du Christ dans les temps précédents la Passion. La liturgie prépare en fait depuis la dernière semaine du Carême la proclamation des passions de l'évangile par l'évocation de plus en plus pressante de l'isolement du Christ devant le mensonge et l'infidélité.

Le Christ qui se retire « *tout seul sur la montagne* » après la multiplication des pains (évangile du 4e dimanche de Carême), qui ne peut se fier à ceux qui confessent son nom, parce qu'il « *sait ce qu'il y a dans l'homme* » (évangile du lundi), qui est seul à connaître d'où il vient (évangiles du mardi et du mercredi), et que finalement l'incrédulité chasse à coup de pierres (évangile du 1er dimanche de la Passion), que l'on cherche et que l'on ne trouve pas (lundi de la Passion), etc.

Nous nous souvenons alors que, de notre cœur aussi, le Seigneur sait de quoi il est fait.

Le voilement des croix, qui précède l'adoration du Vendredi saint, est donc une invitation pressante à la conversion.

Il nous rappelle que sur la croix le Christ était seul, pour porter chaque pécheur.

Pour cette raison, le voilement des croix est en même temps une exhortation à la compassion, à pleurer avec le Christ qui a pleuré seul sur la vanité, la légèreté et la corruption silencieuse de Jérusalem, qui a pleuré seul sur nos péchés.

- **Le sacrifice du Calvaire, acte rédempteur**

Le voilement simultané des croix et des statues et autres images de saints, qui, quant à elles, ne seront dévoilées qu'à la Résurrection, à l'issue de la vigile pascale, rappelle aussi que sans le sacrifice du Christ, nulle vie sainte n'est possible, ni en ce monde ni dans l'autre.

La mort du Calvaire est source de toutes les grâces.

Directement ou par prétériton, le voilement des croix au temps de la Passion constitue une illustration et un rappel de cette parole de l'apôtre saint Paul aux Corinthiens (1 Co, 2, 2) :

« *Je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus, et Jésus crucifié.* »

Lettre circulaire « *De festis paschalibus* », Congrégation pour le culte divin, 1988, n° 26 et 57

N° 26. L'usage de recouvrir d'un voile les croix et les images des saints dans l'église depuis le 3ème dimanche de Carême peut être conservé, au jugement de la Conférence des évêques.

Les croix demeurent voilées jusqu'à la fin de la célébration de la Passion du Seigneur, le Vendredi saint, les images jusqu'au début de la Veillée pascale.

N° 57. Après la messe en mémoire de la Cène du Seigneur, on dépouille l'autel. Il est bon que les croix dans l'église soient recouvertes d'un voile rouge ou violet, si elles ne sont pas déjà voilées depuis le samedi avant le 5ème dimanche de Carême.

On n'allumera pas de lampes devant les images des saints.